Jean-Louis Bruguière :

**Le juge qui terrorise les terroristes**

Jean-Louis Bruguière est un juge passionné par la traque des criminels et des terroristes. Son dernier livre intitulé « **Les voies de la Terreur** » (éditions Fayard) est une somme de révélations et d’informations inédites sur les menaces qui pèsent sur l’occident et sur les failles de notre système démocratique confronté à des individus sans foi ni loi. Le juge a bien voulu s’abstraire de son emploi du temps très chargé au service du conseil de l’Europe où il a été chargé d’un « *groupe d’enquête externe et indépendant* » dans la lutte contre le terrorisme qui frappe l’Europe. Il était présent samedi au mas de Bonneveine à Marseille à la demande du lieutenant-colonel Constantin Lianos, président de l’association des anciens combattants de la Légion Etrangère de Marseille et de Provence, avec lequel il a noué des liens d’amitié depuis de nombreuses années, non seulement pour présenter son livre, mais pour livrer son diagnostic sur l’état de la menace terroriste.

Autant vous dire que la salle était archi-comble pour écouter le juge Bruguière et qu’on entendait les mouches voler. Le lieutenant-colonel Constantin Lianos avait dû, la mort dans l’âme, refuser 191 candidats, faute de places. Plusieurs hommes politiques et personnalités avaient tenu à assister à cette conférence débat comme le sénateur Stéphane Ravier (RN), Gérard Curnier (Debout La France) ou Gérard Vitalis, élu municipal des Républicains, Jean-Baptiste Renucci, président du Souvenir napoléonien, ainsi que Mme Virna Alaya, consul général du Panama à Marseille.

 Le juge Bruguière a été passionnant de bout en bout parce qu’il a fait la genèse du terrorisme dans notre pays depuis son apparition dans les années 80 jusqu’aux carnages récents de Paris. Le lieutenant-colonel Lianos l’a rappelé fort opportunément : entre 2015 et 2018, **la France a abondamment saigné puisque le terrorisme a tué 255 personnes et blessé 1100 personnes.**

Comment enrayer cette hémorragie ? Comment neutraliser efficacement les fanatiques qui nous ont désignés comme leur principale cible en Europe ? Tout se passe comme si nous étions désarmés face à ces enragés en raison même des contraintes de notre Etat de droit et des lois humanistes qui en découlent. Et le juge a été formel sur ce chapitre : pas question de s’avilir en usant des mêmes armes explosives ou létales que les terroristes. Nous devons en quelque sorte les arrêter légalement et les déférer à la justice en leur demandant de bien vouloir retrouver le droit chemin…en effectuant le plus souvent la moitié de leur peine s’ils sont condamnés !

M. Bruguière a rappelé que l’islamisme radical n’est pas né par hasard en France. Il est directement lié aux élections algériennes de 1992 qui avaient vu la victoire du front islamique du salut dans les urnes et la guerre sanglante qui s’est ensuivie car le FLN, l’armée algérienne et la France ont refusé l’accession d’une secte islamiste au pouvoir. C’est à partir de ce déni démocratique, que ça nous plaise ou non, que les musulmans se sont radicalisés avec le groupe islamique armé (GIA) et le groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) qui se sont délibérément tournés vers le djihad, c’est-à-dire la guerre sainte, entraînant dans leur sillage des milliers de jeunes Algériens et franco-algériens en quête d’une « cause exaltante » et surtout d’une revanche contre la France, « *pays de mécréants, de bâtards, de croisés et de colonisateurs ».*

Ces fanatiques du Djihad ont été formés pour la plupart en Afghanistan aux techniques de la guérilla urbaine et des attentats meurtriers à l’explosif, au couteau ou au camion-bélier. On les appelait « *les Afghans ».* Ce sont eux qui ont installé des structures opérationnelles sur notre sol où ils ont procédé, grâce à une propagande judicieuse sur les réseaux sociaux, à un recrutement massif de jeunes français issus de l’immigration maghrébine ou africaine pour en faire « des soldats d’Allah ». Pardonnez-moi, chers amis, je viens d’enfreindre un tabou, un non-dit qu’il serait malséant d’évoquer : celui de l’immigration massive qui est directement liée au terrorisme islamique. Encore une fois, dussè-je choquer les bonnes âmes, je constate que la très grande majorité des terroristes qui ont sévi sur notre territoire et dans toute l’Europe sont des immigrés d’origine maghrébine ou africaine qui voudraient instaurer la Charia chez nous car ils refusent et nos lois, et nos institutions, et nos mœurs, et nos coutumes.

Le juge Bruguière a confirmé que l’Etat islamique était militairement en voie de disparition mais que ses méfaits n’étaient pas terminés, loin de là. Il est vrai que nos services de sécurité ne sont pas inactifs : ils ont neutralisé plusieurs centaines de terroristes entre 1996 et 2012 (pas un seul attentat en France durant cette période, puis ce fut l’affaire Merah.) Une quinzaine d’attentats ont été déjoués chaque année en France. Y compris des attentats qui auraient été perpétrés avec des armes biologiques, chimiques ou nucléaires, comme par exemple cette attaque au cyanure visant le métro parisien ou ces missiles sol-air destinés à atteindre les gros porteurs en partance sur les pistes de l’aéroport Charles De Gaulle à Paris.

« Nous sommes passés d’un terrorisme géopolitique sponsorisé à une nébuleuse terroriste globalisée fondée sur l’islamisme radical », affirme le juge Bruguière. Il parle d’une menace « *qui prend des allures de pandémie* », c’est-à-dire d’une maladie contagieuse qui gagne le monde entier. Il a confessé, à demi-mot, « l’extrême naïveté » de certains membres de l’entourage de François Mitterrand qui, par une espèce de complicité idéologique avec l’extrême gauche, ont permis la libération en 1981 de dix-huit terroristes directement liés au groupe « Action Directe ».

Victime d’une tentative d’attentat à son domicile parisien (commis grâce à quelle complicité interne ?), le juge Bruguière a révélé qu’il avait saisi dans le journal « El Ansar » du groupe islamique armé une photo de la tour Eiffel coupée en trois morceaux : la tour Eiffel était bel et bien la cible des terroristes islamiques algériens qui avaient projeté de détourner le vol Alger-Paris du 26 décembre 1994 et qui ont été heureusement neutralisés par le Groupe d’intervention de la gendarmerie nationale à Marignane sous les ordres de Charles Pasqua. En revanche, M. Bruguière a refusé de s’exprimer sur les affaires qui n’ont pas encore été jugées : par exemple, il n’a pas dit un mot sur le terroriste Hassan Diab qui a fomenté l’attentat de la rue Copernic à Paris (4 morts, 3 blessés), et qui a pu se réfugier au Canada sans qu’on sache comment et qui n’a toujours pas été condamné après six ans de procédure…

Pour ce qui est des « *loups solitaires* », qu’il préfère appeler les « *acteurs solitaires* », la réponse du juge n’a pu qu’être très évasive car rien ni personne ne peut empêcher un kamikaze d’agir dans la foule *« sous l’impulsion des circonstances et sans schéma opérationnel planifié ».* Ces frappes imprévisibles, polymorphes et indétectables constituent la nouvelle stratégie de l’Etat islamique : celle d’un *terrorisme low-cost* d’opportunité. De même, le juge n’a pas pu expliquer comment un terroriste aussi dangereux qu’Adel Tebourski a pu perdre quatre fois de suite son passeport sur le sol national pour en obtenir de nouveaux sans attirer l’attention des autorités françaises.

Et puis, encore un tabou, celui du financement international du terrorisme islamique : le juge Bruguière avait en 2010 concocté un projet de lutte à l’échelle européenne contre les financiers du terrorisme. Il n’a pas abouti…Comme si certains Etats étaient devenus intouchables en France en raison des importants intérêts économiques et financiers qu’ils y ont acquis et des relations qu’ils y ont nouées au plus haut niveau….

Le juge Bruguière, qualifié « d’inoxydable » et de « guépard prêt à mordre » par Constantin Lianos, a été très applaudi et il a promis de revenir à Marseille le plus vite possible, ce qui n’est pas gagné d’avance quand on songe au nombre de djihadistes recrutés en France qui est passé d’une centaine en 2012 à plus de 10 000 aujourd’hui !

**José D’Arrigo**